



APPEL À PROJETS DE CRÉATION

Depuis 2016, le collectif d'entreprises Mécènes du Sud Montpellier-Sète s'unit et s'engage en faveur de la création d'aujourd'hui.

Tous les ans, nous lançons un appel à projets de création.

Le soutien est accordé pour la production d'une œuvre d'art nouvelle, qui devra être réalisée avant septembre 2024 et nécessiter d'un soutien réel de notre part pour se réaliser, ou se développer.

Date limite des candidatures : 10 juin 2022, 17h

MODALITÉS :

Conditions et critères de sélection

- L'artiste ou le·la diffuseur·se doit justifier d'un lien au territoire de l'association (Montpellier, Sète, et plus largement le bas Languedoc). Notre interprétation se veut ouverte : en être originaire, y vivre, y développer un projet, y être venu·e en résidence, y avoir exposé, y avoir étudié...
- Le projet doit être une production d'œuvre d'art nouvelle
- Il devra être réalisé avant septembre 2024
- Il doit nécessiter d'un soutien réel de notre part pour se réaliser, ou se développer.

Montant de la bourse

Le montant de la bourse allouée est à proposer par l'artiste / le·la diffuseur·se. Pour fixer le montant à demander : il faut être ambitieux, mais réaliste : par rapport au projet, à sa diffusion, aux moyens... À titre d'exemples, ces trois dernières années, nous avons distribué des bourses allant de 1 000 à 12 000 euros, avec une moyenne autour de 5 000 euros.

Sélection, et engagement de notre part

Mécènes du Sud est accompagné par des personnalités du monde de l'art pour la sélection des projets lauréats.



À Montpellier-Sète, les dossiers déposés auront la chance d'être consultés par : Cédric Fauq (commissaire d'exposition), Frédéric de Goldschmidt (collectionneur), Géraldine Gourbe (philosophe et historienne de l'art), Pieter Meijer (collectionneur) et Anita Molinero (artiste).

Une fois validé par ce comité, le soutien financier est doublé d'un suivi logistique et relationnel voulu sur le long terme.

Procédure pour candidater

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 10 juin 2022, 17h

Par mail à : montpellier.sete@mecenesdusud.fr

Objet du mail : Indiquer la mention "Candidature" + nom de l'artiste ou le/la diffuseur-se + nom du projet

Les coordonnées du/de la postulant-e devront être présentes dans le corps du mail, ainsi que tous les éléments indiqués plus bas.

Compte-tenu de l'afflux important de dossiers, les demandes incomplètes, ou qui ne rentrent pas dans le champ d'intervention de Mécènes du Sud, ne seront pas nécessairement traitées.

Un accusé de réception personnalisé est adressé en retour par mail.

Une fois le dossier reçu, des éléments imprimés pourront vous être demandés.

La réponse du comité artistique sera transmise en juillet 2022.

Dossier de candidature :

Par lien de téléchargement, merci de nous transmettre les éléments suivants, sous format PDF :

- 1) Biographie narrative de l'artiste intégrant ses axes de recherche
- 2) Lien vers le site internet de(s) l'artiste(s), et/ou les réseaux sociaux sur lesquels il-elle(s) présent(ent) leurs travaux
- 3) Coordonnées complètes (adresse postale et mail, numéro de portable, date de naissance) de l'artiste
- 4) Dossier artistique général de l'artiste (format PDF), dans le cas d'une demande individuelle,
- 5) Une courte note d'intention résumant le projet en 5 lignes maximum



6) Description du projet (maximum 5 pages de textes, croquis, images..., format PDF ou présentation vidéo n'excédant pas 3 min)

7) Édition(s), contenu(s) multimédia(s) qui pourraient illustrer le parcours et le projet (si jugé·e(s) nécessaire(s) ; non obligatoire(s)).

8) Présentation de la structure partenaire le cas échéant (1 page maximum format PDF),

9) Budget prévisionnel du projet (format PDF) **CONTENANT IMPÉRATIVEMENT DEUX ASPECTS, LES DÉPENSES ENVISAGÉES ET LES RECETTES.** Dans cette deuxième partie, merci d'indiquer le montant de l'aide demandée à Mécènes du sud Montpellier-Sète.